

**Communiqué de presse**  
**31 août 2022**

## **Projet de budget 2023 : un exercice marqué par la crise internationale**

**Malgré les conséquences de la situation internationale conduisant à une importante augmentation des charges, l'Exécutif maintient les prestations à la population ainsi que l'enveloppe cible des investissements à 180 millions, tout en respectant le chemin du retour à l'équilibre. Le déficit projeté est de 33 millions.**

Dans un contexte économique marqué par une forte incertitude liée à l'évolution de la situation internationale ainsi que par les conséquences de la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), le projet de budget 2023 de la Ville de Genève, prévoyant des charges nettes à hauteur de 1,285 milliard, présente un déficit de 33 millions. Comme pour les exercices précédents, ce dernier résulte de la diminution attendue des recettes fiscales découlant de l'entrée en vigueur de RFFA en janvier 2020. Il est également fortement impacté par l'augmentation de la masse salariale, soit l'indexation chiffrée à +2% des salaires du personnel municipal et des institutions de la petite enfance, conformément au Statut du personnel, en raison du renchérissement de l'indice des prix à la consommation (+11,1 millions), à laquelle viennent s'ajouter les mécanismes salariaux (+7,4 millions). La hausse des coûts de l'énergie est chiffrée à 12 millions, pour atteindre 18 millions. Parallèlement, des mesures d'économie dans ce domaine sont à l'étude, avec l'objectif d'atteindre une réduction des coûts de 2 millions.

Malgré cette situation inédite impliquant un cadre contraint, le Conseil administratif maintient l'ensemble des prestations à la population et poursuit la mise en œuvre de ses priorités politiques, tout en respectant le processus de réduction du déficit qu'il a établi pour un retour à l'équilibre en 2028. Celui-ci constitue une obligation légale, fixée par la loi sur l'administration des communes, autorisant ces dernières à présenter des budgets déficitaires de manière transitoire, durant la période dérogatoire RFFA.

### **Progression des recettes**

Les revenus fiscaux tels que prévus par l'Administration fiscale cantonale représentent 62,5% des revenus nets de la Ville de Genève. Les rentrées liées aux personnes physiques ainsi que celles liées aux personnes morales augmentent par rapport au budget 2022 (+5,2 millions et +9,4 millions). Il est par ailleurs prévu une augmentation de 2 millions de la taxe professionnelle communale (108 millions), en raison d'un impact lié à la crise sanitaire moindre que prévu. Le projet de budget inclut un revenu de 12 millions pour l'entretien des routes à vocation cantonale, conformément à un rapport de la Cour des Comptes. Quant aux charges liées aux amortissements, elles sont en baisse de 2,6 millions.

### **Des investissements à la hauteur des enjeux écologiques**

L'Exécutif maintient l'enveloppe cible des investissements à 180 millions de francs. Etant donné la volonté réaffirmée d'accélérer la rénovation du patrimoine bâti et des infrastructures, un nouveau poste d'adjoint-e de direction technique a été créé afin de renforcer les ressources humaines dans ce domaine. «L'été caniculaire que nous traversons matérialise de manière très

concrète les avertissements du GIEC: le changement climatique frappe la planète bien plus rapidement que prévu. Ce contexte climatique, auquel s'ajoute la situation géopolitique actuelle, met en exergue la nécessité d'intensifier l'assainissement énergétique des bâtiments du parc locatif municipal et du patrimoine administratif ainsi que d'augmenter leur approvisionnement en énergie renouvelable», souligne Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge des finances. L'objectif est de parvenir à une diminution de CO2 de 60% d'ici 2030 et à la neutralité carbone en 2050, comme stipulé dans la Stratégie climat de la Ville de Genève.

### **Des ressources pour la justice sociale et l'environnement**

Le projet de budget 2023 concrétise deux projets stratégiques majeurs du CA en matière de justice sociale. Autofinancée par des revenus en provenance des communes genevoises suite à un accord historique, 200 nouvelles places à l'année pour l'accueil des personnes sans abri seront pérennisées en 2023 pour un montant de 8,7 millions supplémentaires sous réserve de l'aval du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. La première structure d'accueil de la petite enfance en Ville de Genève sera municipalisée à la rentrée scolaire 2023. Cette étape décisive concrétise notamment la volonté du CA de revaloriser des métiers exercés essentiellement par des femmes. L'impact de l'internalisation de 50,4 postes dès septembre 2023 est estimé à près de 400'000 francs. Par ailleurs, l'ouverture de 69 nouvelles places d'accueil préscolaire à la rentrée 2023 (+1 million) permettra de répondre aux besoins des familles et favoriser l'égalité des chances entre tous les enfants. Enfin, la Ville voit sa contribution au parascolaire augmenter de 2.7 millions.

Elevée au rang de priorité pour la législature, la mise en œuvre de la Stratégie climat sera accélérée grâce à la création de trois postes supplémentaires. La ligne budgétaire consacrée à l'arborisation, à la végétalisation et à la biodiversité a été renforcée pour une meilleure adaptation aux changements climatiques. Face à la multiplication des étés caniculaires, l'entretien et l'arrosage du patrimoine arboré doivent en effet considérablement s'intensifier, en particulier pour répondre aux besoins des 1445 arbres plantés depuis juin 2020. Pour répondre aux enjeux de la sollicitation toujours plus importante du domaine public, le Conseil administratif a octroyé des moyens supplémentaires à la Police municipale (3 ETP) et au Service Voirie Ville Propre (1 ETP). Dans le domaine de la culture, le projet de budget garantit les activités des institutions culturelles et le soutien aux acteur-trice-s de la culture et tire les enseignements de la crise COVID, notamment en augmentant les moyens dévolus aux bourses pour les artistes.

### **Contact pour les médias :**

Anna Vaucher

Collaboratrice personnelle

Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL)

anna.vaucher@ville-ge.ch ou +41 78 760 97 97